|  |  |
| --- | --- |
|  | Direction de l’Immobilier et de l’Environnement  Bureau des Marchés Immobiliers |

**Marché de Travaux**

e

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | Restauration des fissures en façade – Caserne de Tournon |

|  |
| --- |
| **Cadre de Mémoire Technique (CMT)**  Lot 2 : Menuiseries |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Consultation n° | E2025BMI09 |

# Règles d’utilisation du cadre de mémoire

Les soumissionnaires sont tenus de compléter et intégrer à leur offre ce cadre de mémoire technique. Pour remplir leur obligation, les candidats peuvent :

* Intégrer leur offre au présent document et compléter par tout document jugé utile ;
* Indiquer précisément, pour chaque article, la référence dans leur mémoire technique ou autre document (référence du document, paragraphe, n° de page) ;
* Produire un mémoire technique indépendant reprenant tous les axes du présent cadre de réponse et son architecture.

# Valeur technique (60%)

## 2.1 Méthodologie pour la réalisation des ouvrages en site occupé (40 points)

Le candidat explique la méthodologie pour la réalisation des ouvrages en site occupé qu’il s’engage à mettre en œuvre, en explicitant notamment :

* La méthodologie d’intervention ;
* La qualité de la méthodologie quant à l’enjeu de la présence du plomb.

## 2.1.1. La méthodologie d’intervention (20 points)

Il met en avant les points suivants :

* La méthodologie générale d’intervention en précisant le cadencement, la prise en compte des contraintes d’accès et l’interface entre le chantier et le site occupé ;
* La méthodologie pour la dépose et pose des menuiseries, en respectant les contraintes sécuritaires du site;
* La méthodologie de mise en œuvre des menuiseries respectant les contraintes thermiques et acoustiques du marché ;
* La méthodologie mise en œuvre pour la prise en compte des interfaces entre le lot 2 et le lot 1.

## 2.1.2. Qualité de la méthodologie quant à l’enjeu de la présence du plomb. (20 points) ;

Il met en avant les points suivants :

* Une explication des interventions en présence du plomb : personnel formé au plomb, surveillance du chantier et des postes de travail ;
* Une démonstration de l’approche qualitative des travaux de nettoyage / déplombage à toutes les phases dans l’établissement du protocole ;
* La méthodologie de mise en œuvre de gestion d’entretien des installations du plomb ;
* La méthodologie pour le nettoyage et la gestion des déchets en respectant le protocole plomb.

*2.2 Organisation du chantier (30 points)*

Le candidat présente sa méthodologie d’organisation du chantier, en explicitant notamment :

* Les moyens humains alloués à l’opération ;
* La méthodologie logistique et installation du chantier.

## 2.2.1. Moyens humains (15 points)

Il met en avant les points suivants :

* Présenter un organigramme sur l’encadrement dédié à l’opération ;
* Désigner l’interlocuteur unique/chargé d’opération, le conducteur de travaux, les chefs de chantier qui seront permanence sur place et les suppléants. Indiquer les qualifications de l’ensemble de l’équipe, leurs missions, leurs responsabilités et fournir les CV avec références sur les 5 dernières années ;
* Indiquer les effectifs prévisionnels par tâche (leur gestion selon les périodes de pointe telles que les OPR et la levée des réserves, les périodes de congés etc) ;
* Détailler les capacités de mobilisation (études et travaux) en cas de retard à rattraper, ou tout autre imprévu.

## 2.2.2. Méthodologie logistique et installation du chantier (15 points)

Il met en avant les points suivants :

* Fournir une notice d’organisation sur l’installation de chantier s’inscrivant en coordination avec le PIC du lot n°1 ;
* Présenter une notice d’organisation en respectant les aspects sécuritaires du site ;
* La notice d’organisation intégrera la prise en compte des nuisances sonores pouvant être émises vers les occupants ;
* Décrire une méthodologie de mis en œuvre pour assurer la gestion des flux sur le site pour les approvisionnements et les compagnons tout au long des différentes phases du chantier.

*2.3 Planning (20 points)*

Le candidat fournit un planning général avec les différentes tâches d’intervention et sa notice méthodologique, et met en avant notamment les éléments suivants :

* Présenter un planning général de l’opération comprenant l’ordonnancement et le phasage d’intervention et indiquant les travaux en extérieurs et en intérieurs.
* Présenter la décomposition des tâches d’intervention en incluant les études d’exécution et les délais de fabrication ainsi que la coordination pour les travaux du lot 1 et du lot 2 ;
* Indiquer les dispositions prises pour respecter les délais ;
* Indiquer la méthodologie des différentes phases pour la rénovation des façades.

## 2.4 Impact environnemental (10 points)

Le candidat fournit la démarche environnementale des fournisseurs choisis ainsi que les filières de provenance des matériaux proposés, et met en avant notamment les éléments suivants :

* Le Schéma d’organisation et de suivi de l’élimination des déchets de chantier (SOSED) ;
* Choisir des fournisseurs qui mettent en œuvre une démarche environnementale interne et qui choisissent des matériaux respectueux de l’environnement et dont le cycle de production impacte le moins possible ;
* Désigner un responsable chantier propre ;
* Les dispositions prises pour éviter la propagation de la poussière et limiter le bruit dans l’environnement.